

## FORMATION 2013

Ce cycle de formation s'organise en deux temps, proposant tout d'abord un cadre général de compréhension de l'espace public et de ses spécificités, suivi de différents modules consacrés aux principales composantes techniques du projet : accessibilité, gestion des espaces verts, gestion de l'eau, matériaux et revêtements.

Pour la maîtrise d'ouvrage publique, un module particulier est dédié aux marchés publics d'infrastructure et au choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

# CYCLE QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS CULTURES ET USAGES – STRATÉGIES DE PROJET

<b>Thème</b>	Urbanisme, habitat, modes de vie
<b>Public</b>	Professionnels de l'aménagement, maîtres d'ouvrage publics, agents et cadres des collectivités, services de l'État (STAP, DDT), aménageurs, associations (CAUE, PNR, etc.)
<b>Durée</b>	13 jours sur 9 modules, soit 91 heures (modules sécables à la carte)
<b>Lieu</b>	CAUE du Rhône – 6 bis, quai Saint-Vincent, Lyon 1 <sup>er</sup>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– comprendre les enjeux de l'espace public dans le contexte de l'aménagement durable : densification de l'habitat, accessibilité et partage de l'espace, développement des bourgs ruraux... ;</li><li>– acquérir une vision globale des problématiques liées à ce type d'aménagement ;</li><li>– identifier les contraintes techniques et réglementaires spécifiques à l'espace public ;</li><li>– acquérir des notions de conception et de gestion des principales composantes de l'aménagement (eau, végétal, minéral) ;</li><li>– promouvoir l'émergence d'une commande publique avertie ;</li><li>– pouvoir se référer à des opérations exemplaires.</li></ul>
<b>Modalités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– connaissances techniques et méthodologiques (cours) ;</li><li>– études de cas <i>in situ</i>.</li></ul>
<b>Coût</b>	200€/jour non assujettis à la TVA

L'espace public condense de multiples enjeux en termes de qualité urbaine et de modes de vie, d'organisation politique de la cité, mais aussi de valorisation immobilière et commerciale. Articulant la sphère publique aux intérêts privés, il s'appréhende comme le théâtre de leurs contradictions, qu'il parvienne à résoudre en y intégrant la part du « jeu » : une distance – intervalle de tolérance ou surface de réparation, permettant la négociation. Cette confrontation permanente lui confère une dynamique particulière, révélatrice de la fabrique de la ville et de sa tension fertile entre projets, productions, et usages. Espace immatériel du débat public et lieu concret de l'aménagement inter-fèrent ainsi et se construisent, pour élaborer le projet public préalable à tout espace partagé.

Alors que densité, respect de l'environnement, et mixité sont à l'ordre du jour des nouveaux programmes de logements (loi SRU - UH, Grenelle II, RT 2012), comment ces préoccupations se traduisent-elles dans les espaces publics qui en constituent la trame ?

En tant qu'espace urbain fédérateur, cet espace public n'est-il pas le lieu capable de donner tout son sens aux dispositifs durables, intégrant usages sociaux, intelligence environnementale, et fonctionnalités du logement, de l'activité, et du déplacement ? L'objectif d'une ville plus dense ne doit-il pas – au risque de l'échec – trouver compensation dans des espaces extérieurs plus agréables à vivre et capables d'accorder l'intimité au collectif ?

Comment faire participer ces espaces à une démarche plus globale de rééquilibrage écologique des milieux urbains, attentive à ses propres ressources biologiques ? Comment faire évoluer le décor végétal en système du vivant, participant aux ressources vivrières des habitants comme à notre responsabilité vis-à-vis de l'environnement ?

Comment envisager cet espace public plus extensif qui se développe en réseau sur les territoires, invitant au fil des lisières agriculteurs et néo-ruraux à une coproduction inédite d'usages co-localisés, mais pas nécessairement antagonistes ? Quelles incidences ce nouvel espace public métropolitain provoque-t-il sur les espaces communs du bourg ?

### Renseignements et inscription au CAUE du Rhône

6 bis, quai Saint-Vincent  
69283 Lyon cedex 01

Contact Béatrice Cohen  
T. 04 72 07 44 55  
b.cohen@caue69.fr

## FORMATION 2013 | MODULE 2

# ACCESSIBILITÉ, PARTAGE ET CONTINUITÉ : LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'ESPACE PUBLIC

2 jours  
400€ (non assujettis à la TVA)

### JEUDI 18 AVRIL

8h30	Accueil des participants au CAUE du Rhône
9h00	Présentation, tour de table
9h30	<b>RAPPELS RÉGLEMENTAIRES</b> présentation de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité <b>Robert COSSOUL</b> – Direction départementale des territoires Rhône, responsable de l'Unité sécurité accessibilité–Service bâtiment énergie et accessibilité
10h45	<b>COMMENT METTRE EN ŒUVRE UN « PAVE » ?</b> objectifs, diagnostic, cahier des charges et outils de référence <b>Guy MARCHAND</b> – Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme, et les constructions publiques
12h30	Repas au Fort Saint-Jean – École nationale des finances publiques
14h00	<b>DE LA VOIRIE À L'ESPACE PUBLIC</b> ajustement des règlements et des aménagements aux nouvelles pratiques urbaines <b>Cédric ANSART</b> – Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme, et les constructions publiques
15h45	<b>UNE DÉMARCHE GLOBALE ASSOCIANT « PAVE » ET PLAN DE DÉPLACEMENTS DURABLES :</b> l'exemple de Communay <b>Gilles GARNAUDIER</b> – Adjoint au maire de Communay
16h30	Conclusion

### VENDREDI 19 AVRIL

8h30	Accueil des participants au Grand Lyon : Immeuble Porte Sud, 3 rue des Cuirassiers, Lyon 3 <sup>e</sup>
9h00	<b>LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DU GRAND LYON :</b> missions, méthodes, et retours d'expériences <b>Laurence LIANZON</b> – Grand Lyon, Direction de la prospective et du dialogue public <b>Francis GIACOMIN et Marine VÉVER</b> – Direction de la voirie, Accessibilité et sécurité des déplacements
10h00	<b>VISITE DES AMÉNAGEMENTS :</b> rue du Lac–rue Paul-Bert, et cours Lafayette–rue Molière, Lyon 3 <sup>e</sup> <b>Éric BENON</b> – Président du CARPA, Collectif des associations du Rhône pour l'accessibilité et CARPAccess
12h00	Repas au Fort Saint-Jean – École nationale des finances publiques
13h30	<b>AU-DELÀ DE LA RÉGLEMENTATION, COMMENT METTRE EN PROJET LA QUALITÉ D'USAGES ?</b> Études de cas (Inovaccess Grenoble, Humanicité Lille...) <b>Xavier BERTHET</b> – HANDIGO consultant en accessibilité pour tous
17h30	Conclusion

Les droits d'inscription sont forfaitaires; ils couvrent les frais pédagogiques, le dossier de stage et les repas. Le nombre de participants étant limité, l'inscription préalable est obligatoire; elle est validée à réception du bulletin d'inscription. Chaque inscription fait l'objet d'une lettre de confirmation, d'une convention individuelle de stage et d'une convocation comportant le programme détaillé. Une facture sera adressée en fin de stage, ainsi qu'une attestation de présence.

Toute annulation parvenue au moins 8 jours avant la session donnera lieu à un remboursement de 80%; passé ce délai, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Le CAUE du Rhône est enregistré comme centre de formation auprès de la Préfecture de la Région Rhône-Alpes sous le numéro 82 69 05776 69.

SIRET : 318 786 647 000 20 – APE : 741 G  
RIB : 40031 00001 0000237 283R 58

200€/jour non assujettis à la TVA  
comprenant dossier de stage et déjeuner

N.B. : pour le module 4, ce forfait  
de 200€/jour comprend également  
le déplacement et l'hébergement

## FORMATION 2013

# CYCLE QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS CULTURES ET USAGES – STRATÉGIES DE PROJET

### MODULE 1 - 20 mars 2013

La coproduction de l'espace public,  
entre forme urbaine et citoyenneté

### MODULE 2 - 18 & 19 avril 2013

Accessibilité, partage et continuité :  
les nouveaux défis de l'espace public

### MODULE 3 - mai 2013 – 1 jour

Espaces ouverts du territoire :  
vers un nouvel espace public rural ?

### MODULE 4 - juin 2013 – 2 jours

Études de cas in situ (Parc de la Deûle – Nord-Pas-de-Calais)

### MODULE 5 - septembre 2013 – 2 jours

Conception et gestion des espaces verts

### MODULE 6 – octobre 2013 – 2 jours

Conception et gestion des eaux pluviales

### MODULE 7 – novembre 2013 – 1 jour

Conception et gestion des surfaces minérales

### MODULE 8 – décembre 2013 – 1 jour

Maîtrise d'ouvrage et projet d'espace public

### MODULE 9 – janvier 2014 – 1 jour

L'espace public à l'épreuve de ses usages

## FORMATION 2013 MODULE 2

### ACCESSIBILITÉ, PARTAGE ET CONTINUITÉ : LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'ESPACE PUBLIC

JEUDI 18 & VENDREDI 19 AVRIL 2013

#### À retourner

avant le 1<sup>er</sup> avril 2013

au CAUE du Rhône

6 bis, quai Saint-Vincent

69 283 Lyon cedex 01

Contact Béatrice Cohen

T. 04 72 07 44 55

b.cohen@caue69.fr

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Stagiaire

Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_

### Organisme

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Responsable de la formation \_\_\_\_\_

S'inscrit au stage de formation :

CYCLE QUALIFIER LES ESPACES PUBLICS | MODULE 2 : 400€ (non assujettis à la TVA)

Règlement  par chèque à l'ordre du CAUE du Rhône, à joindre lors de l'envoi de l'inscription  
 par mandat administratif, joindre un bon de commande qui valide l'inscription

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

(cachet et signature)

www.caue69.fr